

Pour les Canadiens, il n'y a pas de devoir plus impérieux que de contribuer positivement à l'instauration de la paix entre les nations. Dans un monde menacé par la prolifération des armements, notre pays a délibérément choisi, il y a des décennies, de ne pas se doter d'armes nucléaires. Nous en avons la capacité. Nous avons fait ce choix non en tant que geste, mais comme contribution concrète au contrôle des armements. Voilà un aspect de la nature du Canada.

L'un des premiers actes de ce gouvernement a été de reconstituer le Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements. A sa réunion du 31 octobre avec le Groupe, le Premier ministre fixait six objectifs en matière de contrôle des armements et de désarmement:

- 1) la négociation de réductions radicales des forces nucléaires et le renforcement de la stabilité stratégique;
- 2) le maintien et le renforcement du régime de non-prolifération nucléaire;
- 3) la négociation d'une interdiction globale des armes chimiques;
- 4) l'appui d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires;
- 5) la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique; et
- 6) l'instauration de la confiance nécessaire pour faciliter la réduction des effectifs militaires en Europe et ailleurs.

Il y a un an, dans une déclaration au Parlement, j'exprimais la satisfaction du gouvernement que les États-Unis et l'Union soviétique aient convenu de reprendre les négociations à Genève. La décision de se rencontrer à nouveau et d'élargir l'ordre du jour pour y englober la prévention d'une course aux armements dans l'espace et sa cessation sur terre constituait un acte de confiance et de responsabilité politique. Ces négociations sont maintenant en cours depuis neuf mois.

Comme je le mentionnais l'an dernier, il faudrait se garder de croire que l'itinéraire dressé à Genève sera facile. Il sera long et ardu. Nous sommes encouragés par les signes de progrès, notamment le dépôt à l'automne